 <p>Commune de Confignon</p>	Projet de Résolution pour adhérer aux objectifs du Manifeste pour la nature et le paysage de Genève	R166
---	--	-------------

Proposition présentée par Frédéric Reverchon

Date de dépôt : 23 novembre 2020

Date de traitement : 8 décembre 2020

Adhérons aux objectifs du Manifeste pour la nature et le paysage de Genève

Considérant :

le vif attachement des habitants au patrimoine naturel de leur commune

le développement à venir des nouveaux quartiers et leurs impacts sur l'environnement


les préoccupations liées à la transition écologique

le lien entre le bien-être à long terme et le maintien d'une biodiversité locale

Le Conseil municipal déclare

par ... voix

souhaiter qu'il soit tenu compte des 21 objectifs prioritaires du Manifeste pour les projets de développement à Confignon.

 <p>Commune de Confignon</p>	Projet de Résolution pour adhérer aux objectifs du Manifeste pour la nature et le paysage de Genève	R166
---	--	-------------

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux,

La diversité biologique de la commune et la qualité de ses paysages sont remarquables et se doivent d'être préservés et développés.

Ainsi l'expansion de l'agglomération ces prochaines années s'accompagnera, si le développement urbain est mal contrôlé d'un déclin pour de nombreuses espèces vivantes ainsi que de la perte d'entités paysagères. Ainsi une telle perte de qualité sur notre territoire équivaut à une réduction de la qualité de vie des Confignonaises-s. Plus concrètement, il existe un risque réel de perte des habitats pour la faune et la flore ainsi que de dégradation du paysage par la banalisation de ce dernier.

La tendance actuelle pourrait conduire à une réduction drastique de la biodiversité, des espaces de ressourcement et de l'équilibre des services écosystémiques dont la population bénéficie et dépend (épuration de l'eau, qualité de l'air, climat, pollinisation, etc.). Des évolutions alarmantes se manifestent aujourd'hui à large échelle et sont clairement identifiées : pertes de biodiversité massives dans certaines régions d'Europe (y compris en Suisse), pression importante sur les espaces naturels, assèchement des cours d'eau ; ces conséquences sont alourdies et intensifiées par les changements climatiques. L'effet de ces transformations globales est aussi perceptible sur la nature et les paysages de la région genevoise.

C'est pourquoi quatorze associations de protection de l'environnement se sont regroupées afin de rédiger un manifeste pour la nature et le paysage de Genève. Ce manifeste regroupe 21 mesures prioritaires regroupées en quatre thèmes, appelés dans ce document "trames", qui traitent différents milieux : les milieux humides et aquatiques (la trame bleue), les zones obscures (la trame noire), les milieux agricoles (la trame jaune) et les milieux arborés (la trame verte); vous pouvez directement découvrir ce manifeste [ici](#).

Ainsi les élu.e.s tout comme l'administration, mais aussi la société civile ont un rôle crucial à jouer pour que le développement de notre commune prenne mieux en considération ce patrimoine naturel et paysager ainsi que pour apporter des solutions adaptées aux différents enjeux environnementaux.

Afin qu'il soit tenu compte des 21 objectifs prioritaires du Manifeste pour les projets de développement à Confignon, je vous invite, Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux, à voter cette résolution.

Manifeste pour la nature et le paysage de Genève

- 21 MESURES PRIORITAIRES D'ICI 2023 -



Pourquoi un tel manifeste ?

Le constat initial, largement partagé par les autorités, les administrations et la population, est limpide : **la diversité biologique du canton de Genève et la qualité de ses paysages sont remarquables**. Toutefois, l'expansion de l'agglomération ces dernières décennies et la pression qu'elle exerce sur de nombreuses richesses naturelles (faune et flore) et paysagères s'accompagnent malheureusement d'un déclin pour grand nombre d'entre elles. **Leur avenir paraît alors bien fragile** dans un référentiel cantonal limité par sa taille et par sa topographie. La tendance actuelle pourrait conduire à une réduction drastique de la biodiversité, des espaces de ressourcement et de l'équilibre des services écosystémiques dont la population bénéficie et dépend (épuration de l'eau, pollinisation, loisirs, régulation climatique, etc.).

Face à l'importance du défi que représente la conservation des richesses naturelles et paysagères de la région genevoise, quatorze organisations actives au niveau cantonal, voire régional, se sont regroupées au sein de la « **Plateforme Nature et Paysage Genève** » (PNPGE).

Par ce manifeste, la PNPGE appelle à un engagement fort des politiques et de la société civile, de manière à répondre efficacement à ces enjeux. Pour concrétiser ses exigences dans le domaine de la nature et du paysage et en particulier pour mettre en évidence ce qu'elle considère être comme les priorités des prochaines années, la PNPGE a rédigé le présent manifeste pour lancer un **appel aux élu.e.s genevois.e.s**.

Cet appel doit servir de « feuille de route », mais il doit également servir à renforcer, ou encore initier des collaborations avec l'ensemble des acteurs cantonaux et régionaux de la transition écologique : élu.e.s, administration, entreprises, milieu académique, citoyen.ne.s, et associations.



Manifeste pour la nature et le paysage de Genève

- 21 MESURES PRIORITAIRES D'ICI 2023 -



21 mesures prioritaires

RESTAURER ET MAINTENIR UNE INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE DE QUALITÉ

MESURE 1

Rendre contraignante l'infrastructure écologique dans les planifications territoriales

MESURE 2

Garantir de l'eau en suffisance et de qualité

MESURE 3

Améliorer les fonctions écologiques du Rhône en mettant fin aux éclusées

MESURE 4

Renforcer la renaturation des cours d'eau et des rives du lac

MESURE 5

Développer un réseau de zones humides

MESURE 6

Mettre en œuvre un plan « pollution lumineuse » et augmenter la proportion de corridors noirs

MESURE 7

Soutenir davantage les agriculteurs qui s'engagent pour l'environnement

MESURE 8

Œuvrer pour la pérennité de notre forêt

MESURE 9

Conserver et renouveler le patrimoine arboré en ville et en campagne

MESURE 10

Prendre en compte la nature et le paysage en amont des projets de construction

MESURE 11

Restreindre fortement la création de nouvelles infrastructures routières

MESURE 12

Valoriser et renforcer les continuités naturelles et paysagères

MESURE 13

Assurer l'augmentation, à défaut, le maintien des populations d'espèces

MESURE 14

Poursuivre et renforcer la protection des milieux naturels

EDUQUER, FORMER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES

MESURE 15

Transmettre les objectifs du manifeste auprès des élus et de la population

MESURE 16

Responsabiliser les communes du Grand Genève face aux enjeux écologiques

MESURE 17

Octroyer plus de ressources au DIP dans le but de faire entrer la nature et le paysage dans les programmes scolaires

MESURE 18

Emmener les enfants sur le terrain

MESURE 19

Renforcer les capacités des professionnels de la petite enfance

MESURE 20

Développer des réseaux de mobilité douce qui mettent en relation nature et urbanité

MESURE 21

Augmenter l'information et la surveillance dans les sites naturels